

# UN ENCADREMENT DE PROXIMITÉ

La crèche familiale de Saverne  
dispose de 56 places  
permettant l'accueil d'enfants âgés  
de 10 semaines à 6 ans.

Les enfants sont accueillis au domicile  
d'une assistante maternelle agréée  
durant la journée. Ils se rendent une fois  
par semaine à la maison de l'enfance  
afin de participer à des temps collectifs  
appelés «jardins d'éveils» qui favorisent  
la socialisation. La programmation de  
ces regroupements est effectuée par  
l'éducatrice de jeunes enfants.

## NOUS CONTACTER

### «Les Petits Bouchons»

#### CONTACT

Muriel CHARLES  
directrice DE puéricultrice

17 Rue de la Roseraie  
67700 SAVERNE  
03.88.91.28.89  
[creche.familiale@cc-saverne.fr](mailto:creche.familiale@cc-saverne.fr)

#### PERMANENCES

Lundi-Mercredi-Jeudi de 8h à 9h15  
Mardi de 13h30 à 14h30  
Ou sur rendez-vous



CRÈCHE FAMILIALE :

### «Les Petits Bouchons»





# Bienvenue

## À LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale de Saverne est composée d'assistantes maternelles agréées qui accueillent de 1 à 4 enfants.

Professionnelles de la petite enfance, elles accueillent les enfants à leur domicile durant la semaine, mais sont rattachées à une structure dirigée par une directrice puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants.

Cette structure dépend de la communauté de communes du Pays de Saverne.

L'accueil de chaque enfant est individualisé : l'assistante maternelle respecte leur rythme et s'assure de leur bien-être.

### Des + pour les enfants

- Développement de l'enfant (prise en charge individualisée)
- Respect de ses rythmes de vie dans un cadre familial chaleureux
  - Jardins d'éveil
- Socialisation : accueil semi collectif
- Préparation pour la rentrée scolaire (développement de l'autonomie)
  - Sorties de groupes
- Prise en charge des sorties d'école par les assistantes maternelles
- Repas frais : fait maison et choix du lait adapté à l'enfant
- Suivi médical et éducatif par une équipe pluridisciplinaire

### Des + pour les parents

- Personnalisation du mode d'accueil selon les besoins des familles
- Accompagnement et soutien parental par la crèche
  - Horaires souples (entre 7h et 19h)
  - Proximité géographique de l'assistante maternelle
  - Remplacements en cas de besoin
- Mise à disposition des dates et du programme des jardins d'éveil
- Mise à disposition des informations et du fonctionnement de la crèche en ligne
  - Tarifs selon les revenus (plafond CAF)
- Paiements à la trésorerie, aucune relation d'argent entre parents et assistantes maternelles
- Confiance, transparence des informations et sécurité.

### LA GARANTIE D'UN ACCUEIL DE QUALITÉ



### Des + pour les assistantes maternelles

- Travail en équipe, compensation de l'isolement du travail à domicile
- Suivi et soutien par une équipe d'encadrement de professionnels de la petite enfance
  - Accès à la formation continue
- Remplacements assurés par d'autres assistantes maternelles en cas d'absence
  - Contrat de travail établi par la crèche
  - Visite à domicile de la directrice
- Mise à disposition par la crèche de matériel de puériculture et de jeux